

CAHIER DES DOLEANCES, PLAINTES et REMONTRANCES
FAITES par les HABITANTS du FINISTERE

---:---:---:---:---:---:---:---:---:---

Les délégués des communes et cantons du Finistère réunis en la salle des fêtes de Quimper, en réponse à l'invitation du Conseil National de la Résistance, charge leurs représentants aux Etats-Généraux de la Renaissance Française qui tiendront leurs assises à Paris du 10 au 14 Juillet 1945, d'y insister pour demander ce qui suit:

I- EFFORT DE GUERRE.-

A)- Création d'une armée nationale populaire.

1)- Recrutement: L'armée ne doit pas être constituée par une majorité d'engagés et de troupes coloniales. Elle doit comprendre surtout des appelés constituant ainsi une armée de soldats citoyens au service de la Nation. Il faut éliminer tous les traîtres collaborateurs qui seront groupés en régiments d'exclus affectés aux travaux pénibles et dangereux.

Il nous faut une armée nationale et républicaine, recrutée par le service militaire obligatoire et encadrée par des hommes dont les sentiments républicains ne peuvent être contestés.

2)- Instruction et entraînement: Une préparation pré militaire à dix huit ans. Le développement du sport dans l'armée afin que le soldat soit en bonnes conditions physiques en vue des efforts qu'il pourrait être appelé à soutenir:

Que l'attrait de l'aviation soit développé dans la jeunesse par la création d'une puissante aviation populaire.

3)- L'équipement et l'armement. doivent être très moderne. Le soldat ne doit plus être écrasé sous le poids de son équipement. Tout doit être mis en oeuvre pour qu'il puisse se battre dans les meilleures conditions. L'armée doit être motorisée et une puissante aviation doit être créée.

4)- Les cadres: Réformé complète des écoles de cadres.

-formation d'écoles pré militaires à la sortie desquelles les instructeurs peuvent diriger les élèves suivant leurs capacités vers les grandes écoles.

-formation de techniciens (St-Cy-Polytechnique-Ecole Navale, etc...) sortis de toutes les couches de la Nation grâce à la création de bourses pour les enfants du peuple.

-révision des grades donnés par Vichy

-maintien des grades F.F.I. homologués suivant l'épreuve déjà fournie.

-Eparation dans l'armée et dans la Marine.

5)- L'armée dans la Nation: Pas d'armée de caste, pas d'armée de métier qui peut devenir l'instrument d'un chef ainti républicain, mais une armée populaire, animée d'un sang nouveau et républicain issue du peuple, que cette armée vive la vie du peuple. Les militaires auront donc le droit de lire les journaux légaux de leur choix, ils seront électeurs et éligibles.

./...

B)- AIDE AUX VICTIMES DE LA GUERRE.

- 1)- SINISTRES: Réparation intégrale des dommages de guerre,
-Indemnisation totale des dommages mobiliers avec avance forfaitaire,
-Établissement rapide des dossiers,
-Dommages industriels et artisanaux (octroi d'avance pour permettre un rétablissement partiel -indemnité d'attente pour ceux qui sont dans l'impossibilité de reprendre une activité).
-Simplification des dossiers de reconstruction des bâtiments à usage industriel et artisanal,
-Impôts à imputer sur les dommages
-Suspension des poursuites fiscales,
-Dommages agricoles,
-Remplacement du cheptel et du matériel en nature,
-Réparation du matériel par bons de réquisition ou d'achat
-Démontage et enlèvement des engins de guerre sans délai,
-Dommages commerciaux,
-Réinstallation des commerçants là où ils étaient avant le sinistre ou option privilégiée
-installation provisoire en attendant
-Avance lui permettant d'obtenir les marchandises et le matériel de sa profession
Aucune formalité pour les licences ou les patentes
-Dommages immobiliers,
Montant de la perte subie évaluée au 1er Septembre 1939 avec application des coefficients à la date de la reconstruction.

- 2)- Prisonniers et Déportés: Octroi aux prisonniers et déportés d'un congé payé à un taux normalement substantiel, par exemple celui que le prisonnier ou déporté toucherait s'il pouvait reprendre sa profession. Que cette somme lui soit allouée pendant toute la durée de l'incapacité.
-Application de la loi du 31 Mars 1919 concernant la présomption d'origine (un an renouvelable).
-Réquisition de châteaux et hôtels bien situés pour servir de maisons de repos aux prisonniers et aux déportés affaiblis.

- 3)- Femmes et enfants de prisonniers et déportés
-Maintien de l'allocation militaire pendant le repos ou l'incapacité de travail.
Possibilité financière accordée à la femme désirant suivre son époux dans une maison de repos.
Que les familles de " morts pour la France " et d'anciens combattants soient assimilés aux familles de prisonniers et de déportés.

- 4)- Provinces et villes martyres:
" Les Etats-généraux du département adressent leur témoignage de sympathie "aux sinistrés du département et en particulier aux sinistrés brestois "qui ont été le plus durement éprouvés, et les assurent de leur soutien fraternel dans la défense qu'ils mènent pour la reconstruction de leur "foyer.

C)- Intensification de l'effort de guerre

- "pour éviter le renouvellement de la trahison de 1939 les usines d'armement décentralisées doivent être nationalisées d'une façon véritable et le rythme de leur production contrôlé par une commission comprenant des ouvriers qualifiés.

- Modernisation de l'outillage et des usines
- Rendre les usines propres et hygiéniques.

II- ECONOMIES:

1)- Ravitaillement:

- Les Etats-Généraux du Finistère protestent à l'unanimité contre le mauvais ravitaillement du département,
- demandent l'épuration du Service de ravitaillement,
- les statistiques sont fausses dans toutes les mairies. ce qui, actuellement, est inadmissible.
- La détermination exacte des possibilités de chaque commune afin de savoir ainsi le bilan économique du pays,
- La création de commissions présentant toutes garanties de légalité.
- Que l'on encourage la liaison entre les coopératives de production et les coopératives de consommation en vue de la régularisation des prix.
- Que l'on limite les intermédiaires,
- Que l'on supprime les cartes de travailleurs de force.

2)- La suppression des barrières interdépartementales. . Le département ne doit pas être une circonscription économique.

- Le développement des rapports des Préfets entr'eux,
- Que les préfets aient vraiment des compétences administratives et connaissent la région,
- Que des sanctions énergiques soient prises contre tous les fonctionnaires de Vichy (et les autres le cas échéant).
- dans toutes les administrations.

3)- La nationalisation intégrale des transports avec la création de Comités de gestion.

"Nationalisation des grosses entreprises voyageurs et marchandises
"et en particulier des sociétés à succursales multiples et des entreprises ayant travaillé volontairement pour l'ennemi.

" Réquisition immédiatement des véhicules des petits patrons se trouvant dans la situation ci-dessus, des véhicules servant aux transports en fraude et en particulier celui des matières premières nécessaires aux transports ou au ravitaillement de la population. Suppression, tout au moins momentanée des dispositions concernant les zones d'action des camions.

" Création au Ministère, d'une Direction des Transports Routiers complètement indépendante des Ponts-et-Chaussées et sous l'autorité directe du Préfet.

"Suppression des Comités Techniques et des Groupements Transporteurs routiers qui seront remplacés par le Bureau Professionnel dont le Président sera le Directeur désigné ci-dessus. Il lui sera adjoint trois représentants patronaux et trois représentants ouvriers.

" Le Directeur devra être un technicien des transports, pris dans les cadres ou agents de maîtrises de la corporation, parmi le personnel résistant.

./...

" Le Bureau professionnel sera chargé de la distribution de pneus, carburant et lubrifiant, de l'expertise des véhicules tombant en panne fictive lors des transports, sur réquisition du contrôle des véhicules et de leur chargement sur la route.

" Les membres devront être assermentés afin de dresser procès-verbal sur place contre les délinquants.

" Ce bureau sera entre autres, chargé de délivrer les permis de circuler il deviendra ainsi un organisme de contrôle effectif, en matière de transports et nous sommes persuadés qu'il arriverait très rapidement à la suppression des transports du marché noir.

" suppression des ordres de mission.

4) - Marine marchande:

- La création d'un Ministère de la Marine Marchande,
- la nationalisation des grandes compagnies de navigation et des chantiers de construction
- "la suppression des ports autonomes
- "la création d'école d'hydrographie
- "la modernisation des ports de pêche et des écoles de pêche
- "la suppression des écoles d'apprentissage de Vichy
- "la remise en état du port de Brest, que l'on active sa reconstruction et que l'on s'attache à son développement.
- "Le non cumul entre les retraites et les fonctions administratives dans la Marine Marchandes
- " Que le crédit maritime accorde des crédits d'abord aux sinistrés. Les crédits futurs ne seront alloués qu'aux seuls marins pêcheurs et non armateurs.

5) - Questions paysannes:

- Les Etats Généraux se prononcent sur l'habitat rural.
- Pour la révision des baux afin d'assurer la stabilité aux cultivateurs
- pour l'instauration de la propriété culturale
- pour l'électrification des campagnes
- pour la création et l'amélioration des chemins ruraux
- Pour les adductions d'eau et la création de service contre l'incendie
- Pour une politique de reboisement
- La création de services d'ambulances et de taxis communaux
- Le déminage rapide et l'enlèvement des engins de guerre
- Le remembrement des terres obligatoire à la campagne
- l'amélioration du matériel
- la création de commissions d'hygiène rural
- le contrôle de la production à l'origine
- le prêt aux jeunes ménages paysans pour leur installation
- la suppression de toutes les lois de Vichy entravant le commerce des produits de la terre
- l'épuration de la corporation paysanne et en particulier pour que des sanctions soient prises contre Dorgères et De Guébriant.
- Réclame que les syndicats agricoles, dotés de la personnalité civile, financière, soient institués le plus tôt possible, en remplacement des syndicats dits corporatifs, institués pendant la guerre, avec l'assentiment et l'approbation des autorités occupantes.

- Que des fonctions directives dans les organisations agricoles ou d'élevage ne soient plus, comme par le passé, accaparés par des hobereaux ou par des personnalités le plus souvent étrangères à la profession agricole et qui ne recherchent en fait, dans ces hautes fonctions directives, qu'un tremplin pour leur vanité personnelle, leurs ambitions politiques ou autres et leurs intérêts de classe ou de caste.
- Que toutes exploitations agricoles, fermes ou terres, qui ont été achetées pendant la guerre par des non exploitants agricoles soient remises en vente, au profit exclusif, des véritables cultivateurs cultivants.

6)- La nationalisation des industries clés. (mines, banques, assurances, transports, électricité, etc....)

7)- La suppression du contrôle postal

8)- l'épuration de la presse.

- Obligation pour les journaux de publier leur bilan financier.
- Dans un journal, le nom des responsables ou journalistes professionnels doivent seuls être rendus publics.

9)- La création d'une Chambre Professionnelle Elue: élisant elle-même en son sein une chambre des Métiers.

- l'opposition à toute nomination par tout pouvoir central.

III. S O C I A L :

A)- Amélioration à apporter au régime du Travail.

1)- Salaires:

- Que soit assuré pour l'ouvrier le droit syndical, le droit au travail et au repos,
- Qu'il soit donné satisfaction aux revendications présentées par la C.G.T. concernant les catégories et les offres de salaires,
- Un établissement de salaires permettant aux travailleurs de vivre normalement, d'acheter les produits nécessaires, d'affronter le prix de loyer de bons logements,
- Que l'outillage de l'ouvrier soit payé par le patron par prime d'outillage.
- Que soit respecté le droit syndical
- la remise des pensions de mutilés au coût de la vie
- l'assimilation des grands mutilés aux travailleurs en ce qui concerne les lois sociales
- la répartition contrôlée de la matière première
- Qu'il y ait lieu, dans chaque branche de la production agricole ou industrielle:

- a)- de bloquer immédiatement les prix des matières premières dont les trusts sont les grands détenteurs et qui doivent subir intégralement tous les frais qu'entraînent une hausse de salaire
- b)- De permettre aux producteurs d'ajuster leur prix de revient aux nouveaux salaires mais sous l'interdiction expresse de majorer le taux de la marge bénéficiaire qui devait être normalisée.
- c)- d'imposer pour ces calculs à tous les directeurs d'entreprises le contrôle des comités d'entreprises.

-Que la retraite des vieux travailleurs soit allouée à soixante ans et qu'elle soit ajustée au coût de la vie pour leur permettre une existence décente et digne.
-Que cette retraite soit étendue à toutes les branches de travailleur

2)- Législation ouvrière:

- Stabilité du contrat de travail,
- Allonger les délais de mise en congé
- Que les conventions collectives soient obligatoires
- l'arbitrage obligatoire,
- la codification du code du travail (formation de commission de juristes auxquelles se joindront des commissions syndicales)
- Que les pouvoirs des inspecteurs du travail soient augmentés
- Que l'on crée partout des conseils de prud'homme
- Que des subventions soient accordées aux commissions juridiques ouvrières dans chaque localité,
- Que les congés payés donnent la possibilité aux bénéficiaires de jouir de vacances agréables, transports gratuits, hébergement à prix raisonnables dans les lieux de repos, plages.
- Que l'on porte de deux semaines à un mois le congé annuel
- Que l'on fasse de nouveaux statuts, des coopératives, leur permettant de s'agrandir et de se multiplier

3)- Assurances Sociales:

- Une seule caisse d'allocations familiales
- L'unification de toutes les caisses
- Les propriétaires paysans devraient être tenus de verser aux Assurances sociales d'après le rendement de l'exploitation.

4)- Apprentissage:

- L'organisation de cours professionnels obligatoire,
- la création d'écoles techniques et d'école d'apprentissage
- Dans tous les centres pour empêcher l'exploitation des apprentis dans les entreprises
- Que ces cours professionnels soient compris dans les heures de travail
- Que l'on organise l'orientation professionnelle
- Que l'on crée des écoles d'agriculture

5)- Droit au Travail et au Repos:

- Que soit assuré le droit syndical
- Que la retraite des vieux travailleurs soit étendue à tous les travailleurs quelle soit suffisante pour vivre décemment,
- Que l'on fasse le contrôle des sociétés et des entreprises étrangères avec interdiction pour elles de tourner les lois et de porter préjudice à l'économie nationale.

6) Travail de la femme:

- A travail égal, salaire égal,
- Que la mère d'une famille nombreuse puisse rester au foyer grâce à l'augmentation de la prime de la mère au foyer.

B)- Enseignement:

- 1)- Retour aux lois républicaines de 1939
- 2)- Laïcité de l'Etat
- 3)- Nationalisation de l'Enseignement
- 4)- Enseignement religieux en dehors de l'école
- 5)- Meilleure liaison entre les différents enseignements (primaire secondaire, supérieur et technique)
- 6)- Evacuation de tous les établissements scolaires par les services de l'armée et de la Marine et retour de ces locaux à leur utilisation première.
- 7)- Développement des enseignements techniques, agricoles et de pêche.

C)- Hygiène et santé publique:

- 1)- Qu'il y ait une législation de la santé
 - La lutte contre les fléaux sociaux (alcoolisme, prostitution)
 - Que l'on encourage la famille et la natalité,
 - Que l'on accorde des prêts aux jeunes ménages
 - Que l'on améliore les dispensaires et surtout le matériel nettement insuffisant
 - Que l'on facilite l'installation des médecins à la campagne et que l'Etat les aide pour leurs déplacements,
 - Que l'on tende vers la nationalisation de la médecine
 - Que des groupes sanitaires roulants soient formés pour le dépistage de la tuberculose, du cancer, etc..
 - l'amélioration des locaux scolaires
 - Les visites obligatoires et collectives dans toutes les écoles
 - Que des visites médicales soient obligatoires même pour les adultes au moins une fois l'an.
 - Que l'Etat prenne en charge les subventions diverses et que les enfants des écoles ne soient plus des mendians (ventes de timbres et d'insignes de toutes sortes)
 - Que l'on épure immédiatement tous les organismes philanthropiques et la réalisation rapide d'un plan d'urbanisme

2)- Loisirs:

- Le développement des sports dans la jeunesse
- la création et le développement des terrains de sports et des piscines
- L'obligation pour les cinémas de ne donner que des documentaires choisis et fournis par le Gouvernement et non par des trusts des films.
- La création de bibliothèques de l'organisation de la lecture publique

IV. REFORMES POLITIQUES:

Les Etats Généraux du Finistère se prononcent contre le maintien de la constitution de 1875 et demandent qu'une Assemblée nationale constituante et souveraine.

-Plus de Sénat

-Que la Constituante soit élue au S.U. au scrutin de liste, avec représentation proportionnelle intégrale. La péréquation des restes se ferait sur le plan national.

- Cette Constituante sera chargée de faire la nouvelle constitution.
- Les élus doivent avoir un mandat impératif et être révocables. Ils doivent rendre compte de leur mandat devant les électeurs au moins une fois l'an
- Le Président de la République élu par l'Assemblée n'a qu'un rôle représentatif et diplomatique.
- A la majorité, l'Assemblée réunie à Quimper, décide que le Président de la République doit choisir son Président du Conseil dans la majorité parlementaire. Ce président du Conseil choisirait ses Ministres dans l'Assemblée. Le Président du Conseil et les Ministres seraient responsables devant la Chambre.
- Demandent la suppression des fonds secrets.
- Qu'un conseil supérieur économique, issu des organismes syndicaux et ayant un rôle constructif siège près de la Chambre.
- Plus de plébiscite, plus de référendum.
- Que la présence des parlementaires soit effective aux Assemblées - des sanctions allant de l'amende à la déchéance devront être prises)
- Que les hauts fonctionnaires doivent sortir des écoles spéciales nationales
- La suppression du canton, de l'arrondissement et de la région
- Sur le plan départemental, l'institution d'une chambre élue au prorata de la population cantonale. L'augmentation des Pouvoirs de cette chambre et la diminution des prérogatives du Préfet
- l'abrogation de la loi de 1884 concernant les fonctionnaires
- Qu'un plus grand nombre de ceux-ci puisse participer aux fonctions municipales
- Que les maires soient payés
- Qu'il y ait un statut des secrétaires de mairie et que ceux-ci soient réglés par l'Etat
- La nécessité d'un statut pour les C.D.L.

- FRANCE OUTRE-MER -

- Qu'une Chambre d'Outre-Mer, à base fédérative, élue par les Indigènes puisse siéger à Paris quand il sera nécessaire.

Au point de vue judiciaire:

Epuration complète et nécessaire avant de ne pouvoir rien faire de nouveau.

- réforme totale de la justice
- Le CONGRES DEPARTEMENTAL des Etats-Généraux de la Renaissance Française exige à l'unanimité la condamnation à mort du traître PETAIN et de tous ses Ministres collaborateurs.

- Réclame une épuration totale dans tous les organismes vichyssois et déclare que c'est là une conditions nécessaire de l'unité nationale.

- Les représentants des prisonniers et déportés exige la démission du Ministre Fresnay et la confiscation des biens de traîtres en totalité.

V- DROITS POLITIQUES ET PHILOSOPHIQUES:

LE CONGRES DEPARTEMENTAL DES ETATS GENERAUX DU FINISTERE réclame:

- La liberté de pensée, de conscience, d'expression, de réunion, d'association, de manifestation

